



PROJET PÉDAGOGIQUE
ADO'SPACE
10 - 17 ANS
2022-2023



Ado'Space - 3 rue des prairies
85670 Saint Christophe du Ligneron



06.37.97.58.40



animateur.jeunesse@mairie-scdl.fr

SOMMAIRE



Identification de la structure	Page 3
La Commune de Saint Christophe du Ligneron	Page 4
Contexte Géographique	Page 4
Contexte Structure	Page 4
Projet Educatif du Territoire	Page 5
Environnement de l'Ado'Space	Page 5
Infrastructures Scolaires et périscolaires.....	Page 5
Infrastructures Sportives, culturelles et associatives	Page 6
L'Ado'Space	Page 6
Missions de l'accueil	Page 6
Les locaux.....	Page 6
Fonctionnements	Page 7
ALSH 10-17 ans	Page 7
Accueils libre	Page 7-8
L'équipe encadrante	Page 8
La réglementation.....	Page 8
La Direction.....	Page 8-9
L'équipe d'Animation.....	Page 9
La Sécurité	Page 9
Les Objectifs Pédagogiques	Page 10



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : Ado'Space

Adresse : 3 Rue des Prairies

CP : 85670

Ville : Saint Christophe du Ligneron

Téléphone : 06.37.97.58.40

E-mail : animateur.jeunesse@mairie-scdl.fr

Nom du gestionnaire

Nom juridique: Municipale

Adresse : 6 place de la Mairie

CP : 85670

Ville : Saint Christophe du Ligneron

Nom du Maire : RICARDEAU Thierry

Téléphone : 02.51.93.30.23

E-mail : contact@mairie-scdl.fr

Les Contacts

Adjointe Enfance-Jeunesse: Emilie BOCQUIER

Téléphone : 06.04.41.82.76

E-mail : bocquier.emilie@orange.fr

Directrice/animatrice: Morgane BENOIT

Téléphone : 06.37.97.58.40

E-mail : animateur.jeunesse@mairie-scdl.fr

Directrice Générale des Services: Carole BENETEAU

Téléphone : 02.51.93.30.23

E-mail : dgs@mairie-scdl.fr

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE DU LIGNERON

Contexte géographique

La commune de Saint Christophe du Ligneron fait partie de la Communauté de Communes de Challans Gois Communauté avec 10 autres communes.

Ce regroupement a permis la création d'un réseau jeunesse depuis début 2022 en lien avec toutes les structures jeunesse du territoire.



Contexte structure

Depuis 2017, la volonté de la municipalité est de proposer à la jeunesse de la commune des temps d'activités et d'animation. La tranche d'âge concernée est de 11 à 17 ans mais on constate que les pré-adolescents (10ans) sont nombreux à souhaiter à participer aux activités de l'Ado'Space.

Depuis 2019, les jeunes et le directrice s'attèlent à faire vivre ce nouvel espace. L'Ado'Space a été inauguré en décembre 2019. Ce sont environ 150m2 répartis dans deux espaces distincts qui sont mis à disposition des jeunes pour des temps de loisirs et d'échanges.

Les années 2020 et 2021 sont particulières pour les ACM. L'épidémie liée au COVID 19 impose des contraintes sanitaires pour garantir la sécurité de tous en faible adéquation avec des temps d'activités de loisirs. Tout a été repensé afin que chaque jeune et adulte encadrant s'y retrouve en toute bienveillance et puisse ainsi profiter de moments conviviaux et d'activités de qualité.

Depuis 2022, l'épidémie s'est atténuée ainsi que les règles sanitaires. Ce qui a permis aux jeunes de redécouvrir l'Ado'Space dans de meilleures conditions et de participer à plus d'activités et de sorties.

Projet Educatif du Territoire

Depuis 2021 et ce, jusqu'en 2024, la commune à défini trois axes principaux qui permettront de faire le lien avec les objectifs pédagogiques de la structure ainsi que les moyens mis en place pour les réaliser.

OBJECTIFS

Garantir le bien-être au sein de la commune

Favoriser l'épanouissement

- Proposer des activités variées en fonction de l'âge des enfants
- Maintenir l'ouverture des activités à la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranche d'âge
- Permettre d'évoluer dans un environnement familial, scolaire, périscolaire et extrascolaire sécurisé
- Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous
- Soutenir la parentalité

Une jeunesse tournée vers l'avenir

Encourager la citoyenneté

- Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur société
- Renforcer les liens intergénérationnels
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- Eduquer les jeunes à l'environnement et au vivre-ensemble

Une pause méridienne recentrée

Améliorer la pause méridienne et recentrer le repas

- Offrir une prestation de qualité
- S'engager dans une restauration collective, durable, responsable et de proximité
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Accompagner le personnel dans une démarche pédagogique

ENVIRONNEMENT DE L'ADO'SPACE

Infrastructures scolaires et périscolaires

La commune comporte deux écoles primaires, une école publique "*Arc-en-ciel*" ainsi qu'une école privée "*Sainte-Marie*". Les deux écoles sont réunies dans le pôle enfance aux côtés de l'accueil périscolaire et de loisirs "*Les loustics*".

Infrastructures sportives, culturelles et associatives

A proximité de la structure se trouvent différentes infrastructures sportives telles qu'un city stade, un stade de foot et de tennis, et un terrain de bi-cross. Aux alentours de ceux-ci, se trouvent le complexe sportif avec une salle de danse et une salle de sports divers.

Pour divers évènements et d'activités, la structure se trouve à proximité de la salle polyvalente Auriol Jacqueline ainsi qu'un EHPAD. Saint Christophe du Ligneron est une commune qui contient un tissu associatif conséquent, divers et varié.

L'ADO' SPACE

Missions de l'accueil

L'espace jeune a pour but de favoriser l'accueil des jeunes et de renforcer les liens entre ces derniers en les rendant acteurs de leur temps libre. L'objectif également est de les encourager et de les accompagner dans la citoyenneté ainsi que de les impliquer dans la vie locale.

L'Ado'Space a également pour objectif de leur faire découvrir le monde qui les entoure, de nouvelles activités, et de nouveaux savoirs-faire. C'est un lieu de découvertes, d'échanges et de loisirs.

Les locaux

Les locaux de l'Ado'Space se trouvent au 3 rue des prairies à Saint Christophe du Ligneron dans les anciens bâtiments du Périscolaire depuis décembre 2019.

On y retrouve deux bâtiments distincts en plus d'un extérieur. Le premier bâtiment comporte la cuisine ainsi qu'un coin repas et un autre plus axé sur les activités manuelles, jeux de sociétés et lecture. Il comporte également le bureau de la direction et de l'équipe d'animation ainsi que des toilettes. Dans le deuxième bâtiment, sont réunis les coins jeux vidéo, babyfoot, espace détente ainsi qu'une scène avec le matériel adéquat. De plus, en fonction des activités et de sa disponibilité, la salle de tennis de table, présente dans le bâtiment, peut être utilisée.

Dans un espace sécurisé, les jeunes peuvent profiter de l'extérieur ainsi que du salon de jardin fabriqué à l'aide de palettes en bois.

Pour les personnes à mobilité réduite, la structure possède un accès PMR afin d'accéder aux différentes salles de l'Ado'Space. Pour toutes personnes accompagnantes comme les parents ou encore l'équipe d'animation, le parking se situe en face de la structure.

Fonctionnement

Les jeunes accueillis à l'Ado'Space peuvent venir de la commune ou des communes voisines et sont âgés de 10 à 17 ans. Différents fonctionnements prennent place au sein de la structure afin de satisfaire tous les jeunes. Ils peuvent repartir seuls si une autorisation parentale a été donnée au préalable, ou avec leurs parents.

ALSH 10-17 ans

L'accueil est ouvert, sur inscription, le samedi après-midi en période scolaire de 14h à 17h avec une activité organisée par l'équipe d'animation. Le planning est donné aux familles par mail, ainsi que sur les réseaux sociaux de la structure.

Pendant les vacances scolaires, l'Ado'Space est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h pour les jeunes de 10 à 17 ans. Ces jours seront rythmées entre activités diverses et sorties. Deux soirées seront prévues dans la semaine, une réservée aux jeunes de 10 à 13 ans et une autre pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Une journée type

Tous les jeunes inscrits à l'activité arrivent pour 14h et repartent pour 17h à la fin de l'activité.

14h/14h10 : Arrivée des jeunes à l'Ado'Space

14h15 : Début de l'activité

16h à 16h30 : Prise du goûter

16h30 à 17h : Rangement et libre

17h : Départ des jeunes de l'Ado'Space

Si une sortie est organisée, l'heure de rendez-vous est donnée avant 14h afin d'être sûr de la présence de tous les jeunes inscrits avant le départ.

13h50/14h : Arrivée des jeunes à l'Ado'Space

14h : Départ pour le lieu de la sortie

16h30 à 17h : Prise du goûter

17h à 17h30 : Départ du lieu de la sortie

18h : Départ des jeunes de l'Ado'Space

Accueils libre

L'accueil libre permet aux jeunes de venir à l'heure qu'ils le souhaitent et d'occuper leur après-midi comme ils en ont envie. Deux créneaux sont organisés pour deux tranches d'âges différents, les 10-13 ans et les 14-17 ans.

De 10 à 13 ans

L'Ado'Space est ouvert aux jeunes âgés de 10 à 13 ans le mercredi après-midi en période scolaire. Ils viennent donc à l'heure qu'ils le souhaitent en apportant un goûter ou non. Ils peuvent utiliser le matériel ainsi que les jeux de l'espace afin d'occuper leur après-midi.

Une journée type

A partir de 14h : Arrivée échelonnée des jeunes à l'Ado'Space

14h et 17h : Activités libre

16h à 16h30 : Prise du goûter s'ils en ont emmené

Jusqu'à 17h : Départ échelonné des jeunes de l'Ado'Space

De 14 à 17 ans

L'espace jeune est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans le vendredi soir de 19h à 22h. Ils ont la possibilité d'emmener leur repas et de le manger sur place avec les autres jeunes et l'équipe d'animation. Ces soirées sont faites pour réunir les jeunes autour de moments conviviaux pour parler, échanger ainsi que s'ils le veulent mettre des projets en place.

Une journée type

A partir de 19h : Arrivée échelonnée des jeunes à l'Ado'Space

19h15 à 20h15 : Repas s'ils en ont emmené

19h à 22h : Activité libre

Jusqu'à 22h : Départ échelonné des jeunes de l'Ado'Space

L'ÉQUIPE ENCADRANTE

La réglementation

La réglementation en ACM stipule que le personnel qui encadre est :

- Titulaire d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification ou en cours de formation prévu dans l'arrêté du 9 février 2007
- Titulaire du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs
- Possibilité d'être non diplômé s'ils représentent 20% de l'effectif encadrant

Pour un espace jeune, accueillant des mineurs de plus de 6 ans, l'encadrement nécessite 1 animateur pour 12 jeunes. Les encadrants pour une activités extérieurs (prestataires) ne peuvent être comptés dans l'effectif et doivent être accompagnés d'un animateur de la structure pendant toute l'activité.

La direction

La direction de l'Ado'Space est assuré par Morgane BENOIT titulaire d'un BPJEPS mention Animation Culturelle complété avec le Certificat Complémentaire de Direction d'un ACM.

Le bureau de la direction se situe dans les locaux de l'Ado'Space au 3 rue des Prairies - 85670 Saint Christophe du Ligneron.

Numéro de téléphone : 06.37.97.58.40

Mail : animateur.jeunesse@mairie-scdl.fr

Il a pour rôle et missions de :

- Veiller au respect du Projet Pédagogique de la Structure
- Veiller au suivi des inscriptions
- Animer et encadrer l'équipe d'animation
- Communiquer auprès des familles (mails, réseaux sociaux)
- Gérer l'administratif et le budget de la structure
- Respecter et veiller au respect de la réglementation propre aux ACM
- Assurer la sécurité morale, physique et affective du public accueilli et de l'équipe

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est assurée par Morgane BENOIT, responsable de la structure, Marine VRIGNAUD, titulaire du BAFA et de Baptiste VITRAS, titulaire du BAFA et stagiaire BPJEPS LTP.

Ils ont pour rôle et missions de :

- Accueillir les jeunes et leur famille
- Communiquer auprès des familles ainsi qu'au sein de l'équipe
- Aménager les espaces de la structure en prenant en compte les besoins des jeunes
- Assurer la sécurité morale, physique et affective des jeunes
- Elaborer des projets et des activités en lien avec le Projet Pédagogique de la structure
- Proposer des activités diverses et variées en prenant en considération les envies des jeunes
- Veiller au bon déroulement des activités (en extérieur ou au sein de la structure)
- Être à l'écoute et bienveillants auprès des jeunes

LA SECURITE

Un registre relevant les vérifications des extincteurs est mis en place et est tenu à jour tout comme l'armoire à pharmacie. Cette dernière n'est utilisée que par l'équipe d'animation. Elle comprend tout le matériel nécessaire à la réalisation des premiers soins ainsi qu'un registre. Celui-ci contient un tableau dans lequel l'animateur réalisant le soin doit y inscrire : le nom de l'enfant, la cause, le soin apporté, le matériel utilisé, la date ainsi que le nom de l'animateur en charge du soin. Les numéros d'urgence ainsi que la liste des jeunes ayant un PAI figurent dans cette même armoire.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS

Impliquer les jeunes dans la mise en place de leur vie en collectivité

Préparation et financement d'un séjour par les jeunes

- Les jeunes s'investissent au minimum dans la moitié des réunions de préparation et des actions d'autofinancement
- Les jeunes ont été décisionnaires sur le choix de la destination et de 3 activités lors du séjour

Responsabilisation des jeunes dans leur vie au sein de la structure

- Chaque jeune participe à la vie en collectivité en aidant au rangement, nettoyage et installation
- Respect des règles de vie de la structure
- Partager ses envies et ses besoins

Favoriser l'implication et la participation des familles

Invitation des familles pour des moments conviviaux

- 2 invitations minimum aux familles pendant l'année pour participer à des moments conviviaux
- Participation active de minimum la moitié des familles aux événements invités

Communication aux familles par mail, sur le site internet et les réseaux sociaux

- Mise en ligne des programmes de chaque période et des vacances sur internet, les réseaux sociaux et par mail
- Envoi de photos et/ou films de fin de période aux familles et sur les réseaux

Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté

Participation à la semaine de lutte contre les discriminations

- Une activité est organisée et maintenue lors de la semaine nationale de lutte contre les discriminations

Ouverture sur le monde qui nous entoure

- Des activités intergénérationnelles et inter-structure ont été réalisées
- Des échanges de savoir-faire et savoir-vivre ont été mis en place

Formation aux premiers secours

- Les deux sessions proposées ont été maintenues
- La moitié des jeunes sont formés